

AIDE à l'achat d'ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE

**Aide aux particuliers
aux associations et
aux communes**

• Ensemble, contribuons à entretenir la biodiversité de notre territoire •



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Les vergers haute-tige constituent un élément caractéristique majeur du paysage de notre territoire. Au-delà de leurs fonctions agro-environnementales (brise vent, coupure verte, ombrage...), ils jouent un véritable rôle dans le maintien de la biodiversité, offrant des conditions de vie idéales pour de nombreuses espèces animales et participant à la préservation des variétés de fruits.

A travers l'aide à l'achat d'arbres haute-tige, la Communauté de communes souhaite participer activement à la préservation de la biodiversité et des paysages locaux, tout en soutenant les dynamiques sociales qui gravitent autour de la valorisation des productions fruitières.

POUR QUI ?

L'aide à l'achat d'arbres fruitiers haute-tige est destinée :

- A tout **habitant** de la Communauté de communes
- Aux **associations** (arboricoles ou à vocation environnementale) du territoire
- Aux **communes** du territoire

QUOI ?

Elle concerne l'achat d'arbres **fruitiers haute-tige**, figurant sur la liste (**fiche 5**).

Les arbres listés seront subventionnés **en priorité**.

Les arbres non listés feront l'objet d'une aide **uniquement** :

- S'il s'agit d'une espèce d'arbre **fruitier haute-tige**
- En fonction **du budget disponible** en fin de période

COMBIEN ?

Le nombre d'arbres est limité à :

- 5 arbres fruitiers haute-tige, par foyer et par an *
- 10 arbres fruitiers haute-tige, pour une association ou commune et par an

** l'année suivante, priorité sera donnée aux nouveaux demandeurs*

Où ?

L'achat des arbres ne pourra se faire qu'auprès d'un pépiniériste sélectionné par la Communauté de communes (Cf. fiche n°4)

QUELLE AIDE ?

L'aide versée par la Communauté de communes correspond, par foyer, association ou commune, à **40%** du coût des arbres, hors frais de livraison et selon les critères définis plus haut.

..... CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

Du 1^{er} Septembre au 30 Novembre : *ouverture des demandes*

- Dépôt du dossier de demande d'aide complet (au moyen du formulaire de demande) à la Communauté de communes entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre.
- Instruction de la demande par le service
- Notification de la décision d'éligibilité, au demandeur, dans un délai de 1 à 2 Semaines (délai moyen constaté).

Le demandeur se charge directement de la commande, du paiement et de la livraison

Période d'instruction

- Après achat des plants éligibles, le demandeur transmet au service, la facture certifiée payée (le dossier sera réputé complet)
La demande deviendra automatiquement caduque si la facture d'achat n'a pas été transmise à la Communauté de communes au 31 janvier de l'année suivant la demande
- Instruction des dossiers complets et présentation en Conseil communautaire des demandes de subventions
- Notification de l'attribution de subvention et versement, au demandeur, dans un délai de 2 mois après le passage en Conseil communautaire
- Les dossiers déposés hors délai (après le 30/11) seront instruits en fonction du budget encore disponible. Dans tous les cas, ceux déposés après le 15/12, seront reportés à l'année suivante

DATES A RETENIR :

- **1^{er} SEPTEMBRE :**
 - Démarrage de l'instruction des dossiers de demande de l'année en cours
- **30 NOVEMBRE :**
 - Clôture des demandes de l'année en cours
- **15 DÉCEMBRE :**
 - Clôture des dossiers hors délais
- **31 JANVIER :**
 - Caducité des dossiers sans présentation de facture

FICHE n°3

PIECES A JOINDRE

Au stade de la demande initiale :

- Le courrier de demande d'aide à l'achat d'arbres fruitiers haute-tige (fiche n°1)
- Le descriptif de la demande (fiche n°2)
- Un devis ou bon de commande, identifiant :
 - Le fournisseur
 - La quantité et la variété des arbres commandés
 - Le prix unitaire de chaque arbre commandé
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- (associations uniquement) n° SIRET de l'association

Après notification d'éligibilité de votre demande :

- La facture certifiée payée, identifiant :
 - Le fournisseur
 - La quantité et la variété des arbres achetés
 - Le prix unitaire de chaque arbre acheté
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) *(si non transmis préalablement)*

FICHE n°5

LISTE DES VARIÉTÉS D'ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE

Variétés d'arbres pris en compte :

POMMES

Akane	Eichelgold	Ontario	Reinette Dorée
Belle de Boskoop	Elstar	Orange de Lorraine	Reinette Grise
Belle de Pontoise	Fenouillet Gris	Pomme Banane	Reinette Rouge Etoilée
Belle Fille de Salins	Glockenapfel	Pomme Citron	Rose de Berne
Belle Fleur Jaune	Grand Alexandre	Pomme Cloche	Saint-Anne
Blanche de Baldenheim	Granny smith	Quérina	Saint-Georges
Boskoop Rouge	Gravenstein	Rambour de Lorraine	Saint-Louis
Borowitsky	Grillot	Rambour d'Eté	Sans Pareille de Peasgood
Breaburn	Idared	Rambour d'Hiver	Starking delicious Topred
Calville Blanc	Jacques Lebel	Rambour du Rhin	Suisse Orange
Calville d'Automne	Jonagold	Rambour Papeleu	Templine
Châtaignier d'Hiver	Jubile	Reine des Reinettes	Topaz
Christkindel	Maiapfel	Reinette Ananas	Transparente Blanche
Court Pendu Gris	MALUS ariane	Reinette Baumann	Transparente de Croncels
Court Pendu Rouge	MALUS Bittenfelder	Reinette Blanche du Canada	Vaucharde
Cox's Orange	MALUS marianne	Reinette Clochard	Winter Banana
Delbard estival	Melrose	Reinette de Blenheim	
Edelfranke	Mottet	Reinette de Lansberg	

POIRES

Alexandre lucas
Bergamotte Espéren
Bleuré Claireau
Beurré Hardy
Clapps favorite
Comtesse de Paris
Conférence
Doyenné du Comice
Duchesse d'Angoulême
Dr Jules Guyot
Général Leclerc
Jeanne d'Arc
Louise Bonne
Packhams triumph
Poire à Cidre
Poire de Curé
Williams
Winterforelle

NOIX

Franquette
Parisienne
Lara Greffé

PRUNES

Blanche lettrécourt
Coco Jaune
Damas
Hanita (variété tardive)
Madeleine
Mirabelle de Metz
Mirabelle de Nancy 1510
Mirabelle de Nancy 1725
Mirabelle de Varmonzey
Mirabelle Pointue
Ortenauer
Perdrigon

ABRICOTS

Abricot "Pêche de Nancy"
Bergeron
Polonais

COINGS

Champion
CYDONIA Portugal
CYDONIA robusta
Wranja

PÊCHES

Dixired ch. j.
Genadix 4 ch. bl
Grosse Mignonne
Michellini ch. bl.
Pêches de Vigne
PRUNUS sanguine vineuse
Reine des Vergers

NOISETTE

Corylus av. Merveille de Bollwiller

CERISES

Benjaminer (cerises à kirch)
Bigarreau Burlat
Bigarreau Coeur de Pigeon
Bigarreau hardy giant stark
Bigarreau Hedelfingen
Bigarreau Jaune
Bigarreau Marmotte
Bigarreau Moreau
Bigarreau Napoléon
Bigarreau summit
Griotte de Montmorency
Griottes du Nord
Guigne Noire de Fougerolles
Regina
Westhoffen Guigne noire

NEFLES

Néflier à gros fruits
NEFLIER mespilus germanica

MURES

MURIER morus nigra Respine

CORMIER

CORMIER sorbus domestica
